

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021-203

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 78
Suppléants présents : 5
Pouvoirs : 14

Date de convocation :

10/12/2021

Date d'affichage :

20/12/2021

Votants :	97	Pour :	97	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le seize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents (78) :

ARTIGUES Damien ; BAILLY Hervé ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaél ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; GAMBÉY Olivier ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIÉ Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RETORD Dominique ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents (5) : BRIDE Régis ; GIBOZ Brigitte ; GRESSET Dominique ; MAURON Francine ; PAPONNET Sophie.

Excusés (13) : ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BELLAT Stéphane ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Célestin (représenté par GRESSET Dominique) ; CHAMOUTON Patrick (représenté par BRIDE Régis) ; CORAZZINI Sylvie (représentée par PAPONNET Sophie) ; DE MERONA Bernard ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; JOURNEAUX Cyrille ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MORISSEAU Gilles ; RAVIER Pascal (représenté par MAURON Francine).

Excusés ayant donné pouvoir (14) : BAILLY Jacques à MOREL BAILLY Hélène ; BOISSON Laurence à PANISSET Maryline ; BOURGEOIS Josette à CHATOT Patrick ; CATTET Jean-Luc à PERRIN Alexandre ; ETCHEGARAY Josiane à PROST Philippe ; FAVIER Jean-Louis à PROST Philippe ; GEAY David à LONG Grégoire ; GERMAIN Christophe à LONG Grégoire ; GUILLOT Evelyne à BELPERRON Pierre Remy ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; PIETRIGA Guy à GIROD Franck ; REBREYEND COLIN Micheline à VILLESSECHE Anne ; REVOL Hervé à MILLET Jacqueline.

Absents (11) : BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CIOE Bruno ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GROS-FUAND Florence ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; LAMARD Philippe ; VIAL Jacques.

Secrétaire de séance : BENIER ROLLET Claude

Objet : MUSÉE DU JOUET - Financement de travaux d'amélioration du bâtiment en faveur de la transition énergétique par l'installation d'un système d'éclairage LED

Rapporteur : Claude BENIER-ROLLET

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Le musée du Jouet bénéficie de l'appellation Musée de France attribuée par le ministère de la Culture et de la Communication. Ouvert en 1989, entre 2010 et 2012, il a été totalement rénové et agrandi (extension) et a réouvert au public en juillet 2012.

Aujourd'hui classé ERP 3, le bâtiment propose 1900 m² d'espaces ouverts aux publics.

Depuis la rénovation, le musée dispose d'un système d'éclairage à ampoules à décharge qui ne correspond plus aux normes actuelles.

Des problèmes liés à ce système d'éclairage ont été rapidement constatés, à savoir :

- Consommations électriques importantes des systèmes à décharge eux-mêmes et de la climatisation pour pouvoir abaisser la température des salles, les lampes apportant une chaleur supplémentaire,
- Accélération du processus naturel de dégradation des objets : sous l'effet de la lumière, des UV et de la chaleur, les couleurs s'altèrent, les tissus et les papiers deviennent plus fragiles,
- Ampoules à changer très souvent et lampes qui se coupent dès que leur température augmente ;

Il est dorénavant d'usage d'utiliser des lampes LED à faible consommation électrique, sans émission d'infrarouge et d'UV et produisant peu de chaleur, à longue durée de vie afin de réduire les coûts de maintenance et les déchets ;

Le remplacement des lampes aux plafonds dans les salles d'exposition temporaire et permanentes est indispensable.

Afin de pouvoir réaliser cet important chantier, une demande de subvention de 30% a été sollicitée en 2020 auprès de l'Etat au titre de la DETR. Le plan de financement a été approuvé le 4 septembre 2020 par délibération n°2020-195 du Conseil Communautaire.

En mars 2021, une aide financière a été sollicitée auprès du Conseil Départemental du Jura, au titre de la Dotation de solidarité au territoire (SOCLE). Une subvention de 20% a été sollicitée et le plan de financement a été approuvé le 26 mai 2021 par délibération n°2021-072 du Conseil Communautaire.

Un appel d'offres a été passé en octobre 2021 dont l'ouverture des plis a été faite le 10 novembre 2021. Deux entreprises ont répondu et la proposition (version variante) de la société EUROSEP a été retenue.

Il convient donc d'approuver le plan de financement actualisé des dépenses retenue.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 1er décembre 2021 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER le plan de financement de l'opération relatif à l'amélioration de l'éclairage du musée du Jouet comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES HT		
Projecteurs avec filtres, détecteurs de luminosité et présence, pilotage, dépose de l'existant, pose et réglage, formation	135 195 €	Etat (DETR)	40 558,50 €	30 %
		Conseil Départemental du Jura (DST Socle)	27 039,00 €	20 %
		Terre d'Emeraude Communauté	67 597,50 €	50 %
Total des dépenses	135 195 €	Total des dépenses	135 195 €	100 %

DE SOLLICITER l'Etat pour l'attribution de la subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) au taux de 30%, selon le plan de financement actualisé.

DE SOLLICITER le Conseil Départemental du Jura pour l'attribution de la subvention au titre de la Dotation de solidarité au territoire (SOCLE) au taux de 20%, selon le plan de financement actualisé.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 21.

DE PRENDRE EN CHARGE la part non couverte par les subventions au titre de l'autofinancement.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président



Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20211216-D_203_2021-DE